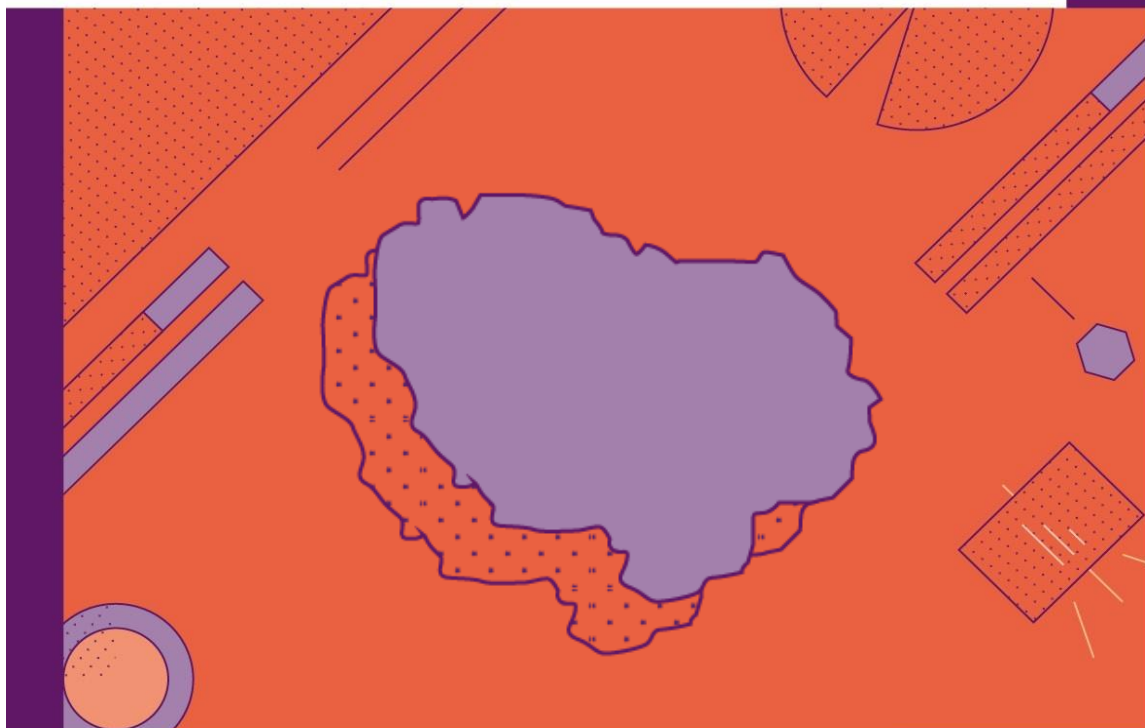


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2025

Région Ile-de-France



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

Les reprises d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

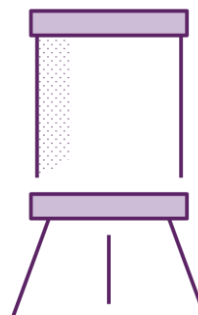
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 64 169 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 5,3 % en un an (contre + 6,0 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-12% contre -2% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec moins de 170 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-48% en un an).

Une forte hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+19 % en un an) avec plus de 1 200 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (70 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

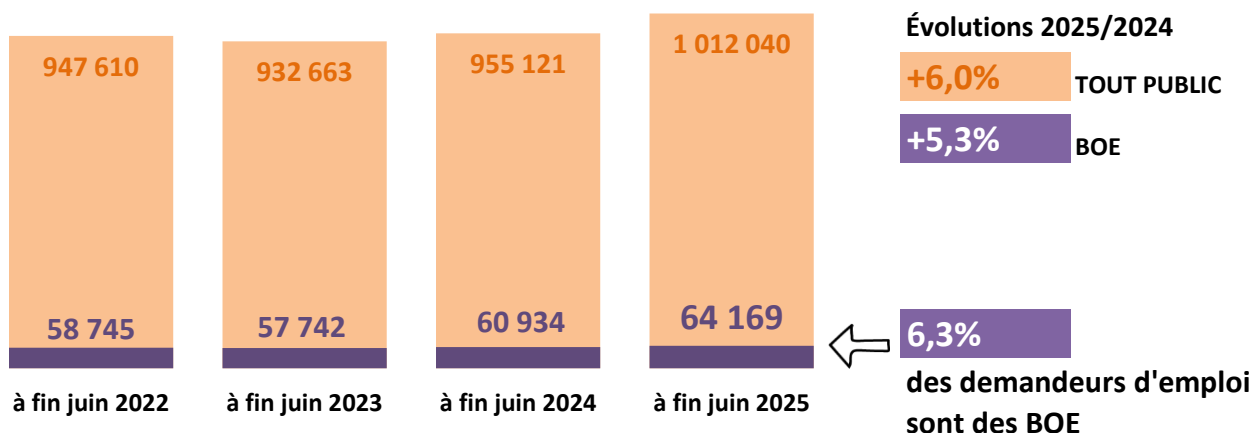
	Ile-de-France	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	4 012 700	50%	19 768 200	48%
Bon	2 778 700	35%	14 339 600	35%
Assez bon	916 700	11%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	327 500	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	6 361 800	79%	31 823 500	77%
Oui	1 673 900	21%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	258 900	3%	1 744 700	4%
Oui, modérée	672 300	8%	4 217 700	10%
Non	7 104 300	88%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	178 600	2%	903 800	2%
Un peu	1 205 000	15%	6 452 400	16%
Aucune	6 652 200	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	60 900	1%	447 200	1%
Un peu	352 700	4%	2 445 600	6%
Aucune	7 622 200	95%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	123 300	2%	751 500	2%
Un peu	485 700	6%	2 643 900	6%
Aucune	7 426 700	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	7 455 900	93%	37 552 500	91%
Oui	579 900	7%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	7 574 700	94%	38 205 500	92%
Oui	460 800	6%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

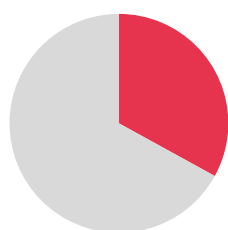
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

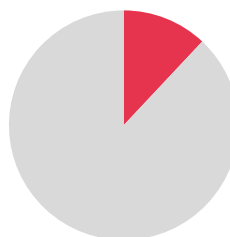
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



33%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de



12%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
52%	 FEMMES	49%
54%	50 ANS ET + 	26%
26%	NIVEAU < CAP	17%
46%	 BAC ET +	64%
27%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	19%
57%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	43%
21%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
811 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	641 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

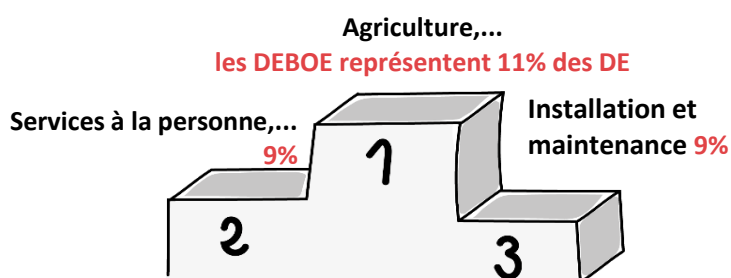
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

22% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

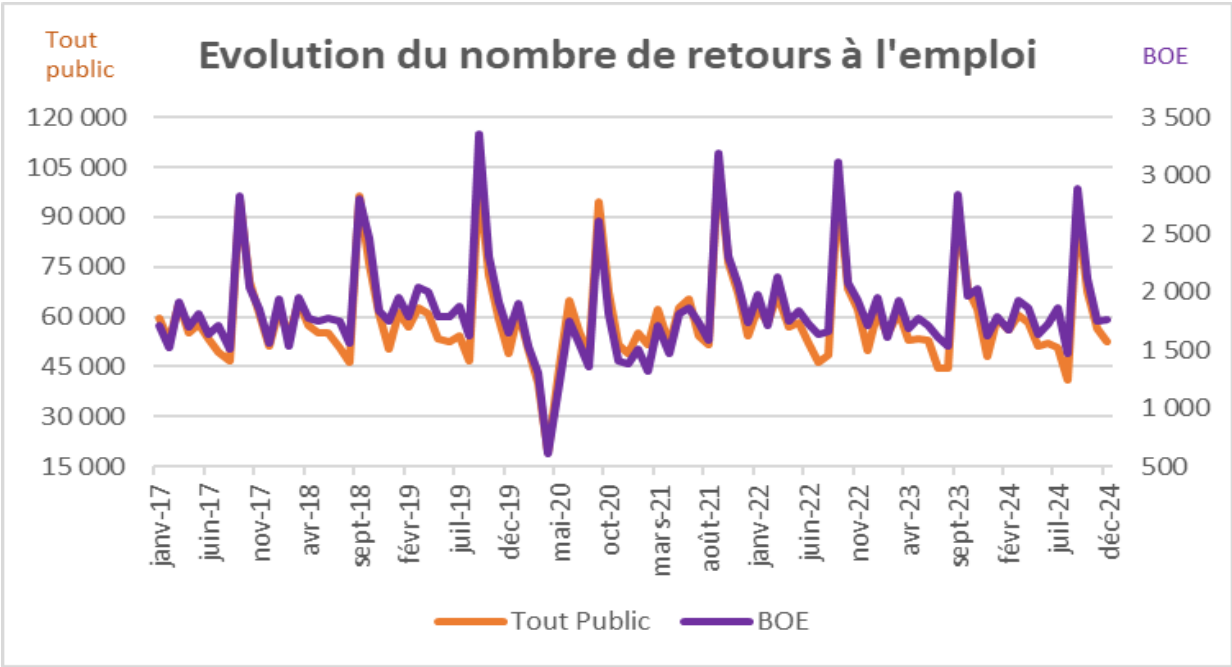


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 6% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	699 011	0%
BOE	22 435	1%
% BOE	3,2%	

Lecture : en 2024, 699 011 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 22 435 BOE, soit 3,2% du total



Taux d'accès à l'emploi

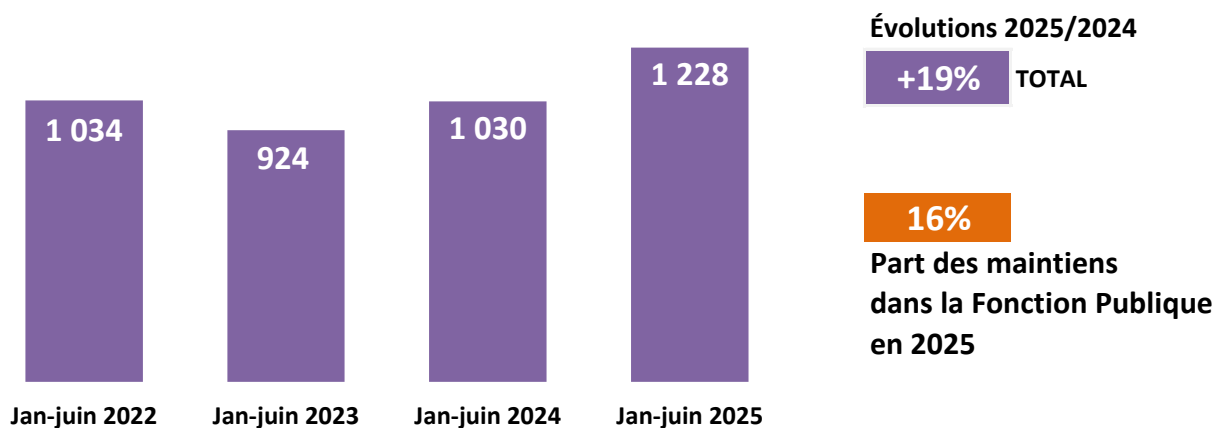
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	70%	64%
50 ANS ET PLUS	45%	47%
BAC ET +	76%	69%
CADRES	26%	11%
HANDICAP MOTEUR	51%	58%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	9%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	48%	46%
20 SALARIES ET +	83%	71%

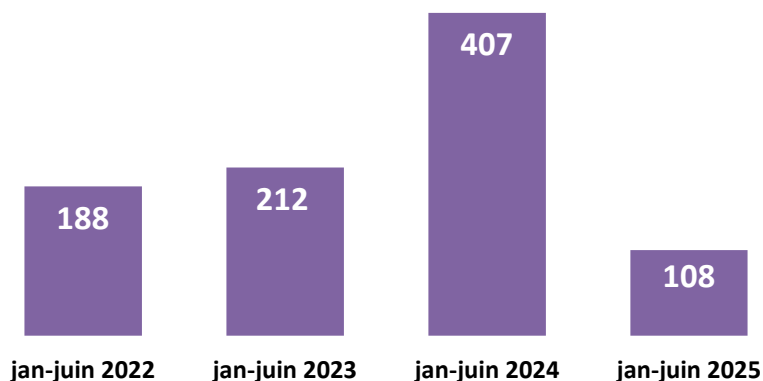


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-73%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

45%

FEMMES

37%

50 ANS ET +

77%

BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

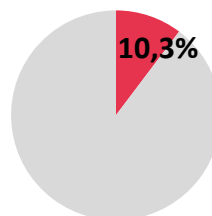
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

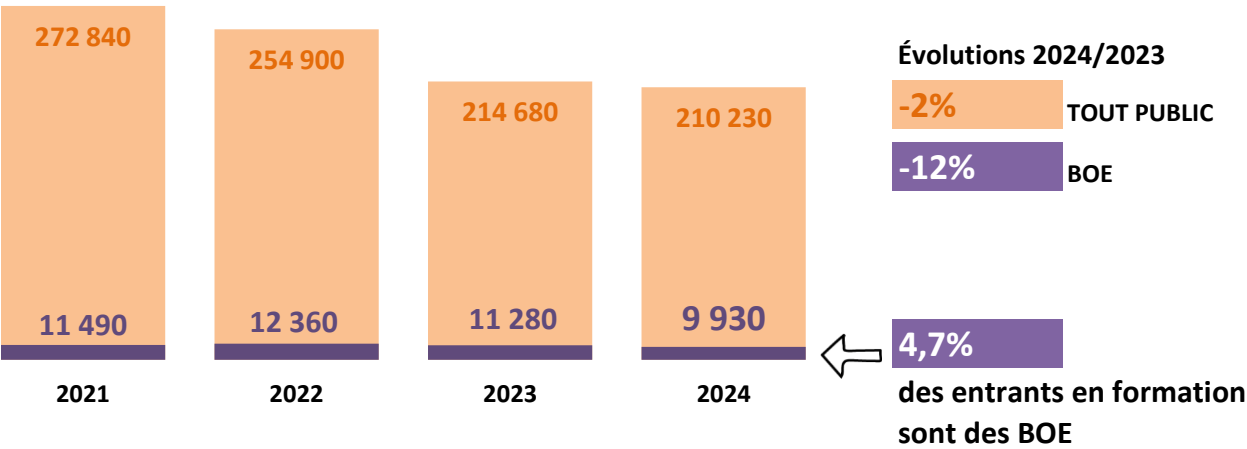
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



**= 169 PEC pour les BOE
(-48% en un an)**

(au 1er semestre 2024, la part était de 11,2%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

	BOE	Tout public
FEMMES	49%	48%
50 ANS ET PLUS	38%	15%
BAC ET +	50%	63%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	30%	13%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

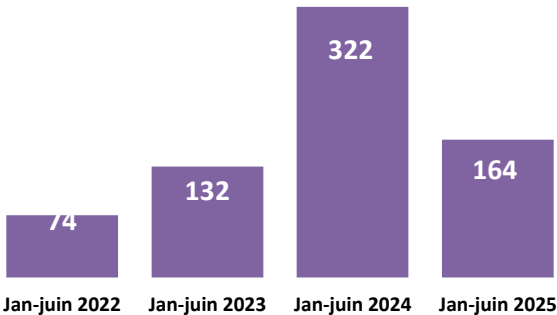
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
ECHANGE ET GESTION	25%	35%
FORMATION GENERALE	22%	16%
SERVICES A LA COLLECTIVITE	12%	11%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	42%	50%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	21%	12%
PROFESSIONNALISATION	10%	11%

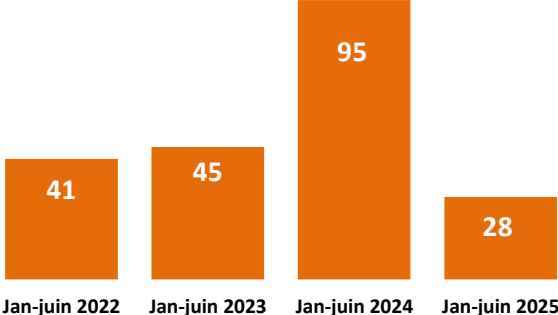
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-49%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-71%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	48%
BAC ET +	65%
- DE 18 ANS	8%
AGE MOYEN	28 ans
20 SALARIÉS ET +	63%
- DE 10 SALARIÉS	30%

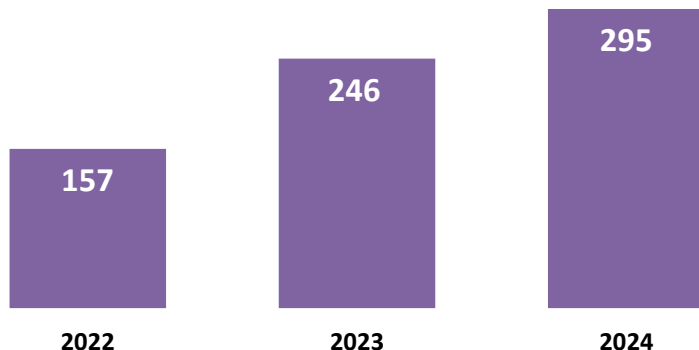
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

50%	FEMMES
8%	BAC ET +
54%	45 ANS ET +
44 ans	AGE MOYEN
82%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+20%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

380



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

REGION France

FEMMES	47%	31%
50 ANS ET PLUS	42%	65%
BAC ET +	42%	45%
HANDICAP MOTEUR	20%	34%
HANDICAP MENTAL	36%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	10%	32%
20 SALARIES ET +	42%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	1 303	+10%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	11,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	45%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	57%	51%
DONT CDI	67%	49%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

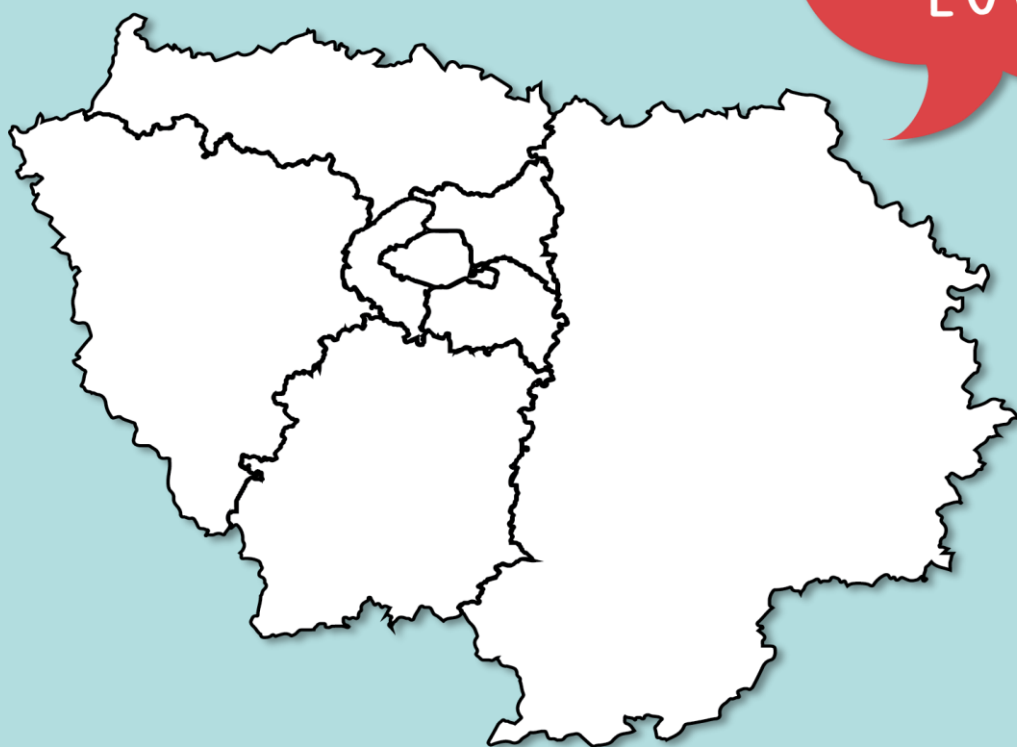
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, près de 800 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	577	6 785	201	2 651
Taux de réponse	56%	55%	20%	25%
SATISFACTION GLOBALE	96%	97%	98%	98%
dont % tout à fait satisfait	78%	80%	67%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	92%	94%	98%	98%
dont % tout à fait utile	69%	71%	74%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	73%	77%	86%	84%
dont % très facile	25%	24%	24%	20%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	91%	92%	93%	93%
dont % tout à fait satisfait	65%	63%	47%	56%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	64 169	+5,3%	1 012 040	+6,0%	6,3%	20 975	33%
75-Paris	9 180	-0,6%	194 976	+4,8%	4,7%	3 911	43%
77-Seine-et-Marne	8 495	+7,4%	110 101	+6,6%	7,7%	2 424	29%
78-Yvelines	6 260	+2,5%	103 611	+5,5%	6,0%	2 128	34%
91-Essonne	6 241	+9,1%	93 714	+8,0%	6,7%	1 963	31%
92-Hauts-de-Seine	7 540	+4,6%	120 369	+6,6%	6,3%	2 506	33%
93-Seine-Saint-Denis	11 612	+1,8%	173 225	+4,5%	6,7%	4 121	35%
94-Val-de-Marne	7 180	+4,7%	111 761	+6,7%	6,4%	2 063	29%
95-Val-d'Oise	7 661	+18,3%	104 283	+7,0%	7,3%	1 859	24%

* Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription
au chômage en jours

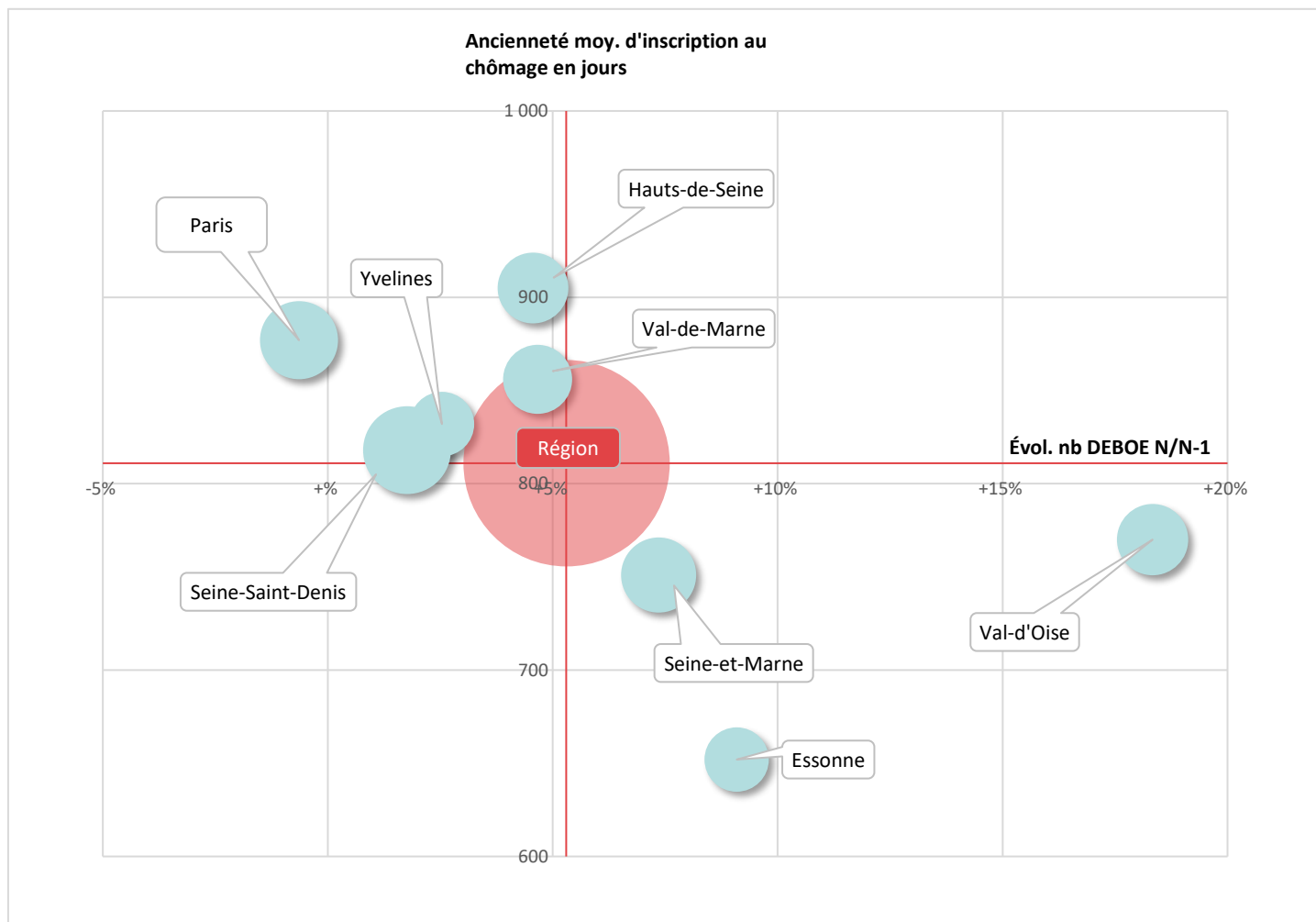
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	811	-73	641	-11	+170
75-Paris	877	-135	829	-26	+48
77-Seine-et-Marne	751	-54	571	1	+180
78-Yvelines	832	-62	609	0	+223
91-Essonne	652	-65	509	-14	+143
92-Hauts-de-Seine	905	-39	634	-9	+271
93-Seine-Saint-Denis	818	-79	632	-4	+186
94-Val-de-Marne	856	-60	623	-16	+233
95-Val-d'Oise	770	-41	554	-10	+216

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.
les + recherchés au niveau
régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	115 306	22%	91 341	18%	56 074	11%
REGION	14 827	23%	13 819	22%	7 242	11%
75-Paris	2 311	25%	2 188	24%	930	10%
77-Seine-et-Marne	1 706	20%	1 742	21%	1 019	12%
78-Yvelines	1 320	21%	1 456	23%	749	12%
91-Essonne	1 308	21%	1 329	21%	653	10%
92-Hauts-de-Seine	1 838	24%	1 812	24%	803	11%
93-Seine-Saint-Denis	3 031	26%	2 163	19%	1 341	12%
94-Val-de-Marne	1 603	22%	1 547	22%	848	12%
95-Val-d'Oise	1 710	22%	1 582	21%	899	12%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée, l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	108	-73%	17	45%	37%	77%
75-Paris	19	-66%	21			
77-Seine-et-Marne	17	-64%	20			
78-Yvelines	27	-61%	43			
91-Essonne	5	-89%	8			
92-Hauts-de-Seine	5	-86%	7			
93-Seine-Saint-Denis	16	-69%	14			
94-Val-de-Marne	11	-83%	15			
95-Val-d'Oise	8	-80%	10			

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	164	28
75-Paris	48	15
77-Seine-et-Marne	9	0
78-Yvelines	13	1
91-Essonne	8	1
92-Hauts-de-Seine	53	3
93-Seine-Saint-Denis	18	1
94-Val-de-Marne	5	0
95-Val-d'Oise	10	7



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie